

COMITE DE PILOTAGE DU GC

COMITE TECHNIQUE DU GC

SECRETARIAT TECHNIQUE DU GC

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail



Note de Cadrage des Investissements du Plan National de Développement

PND 2016 – 2020

1. Contexte

Sous la Haute Autorité de SEM. Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, le Gouvernement a engagé un ambitieux programme de redressement et de développement économique et social pour faire de la Côte d'Ivoire, un pays émergent à l'horizon 2020.

Pour y parvenir, le Gouvernement a adopté le 9 décembre 2015, le Plan National Développement (PND 2016-2020), qui tire les leçons de la mise en œuvre du PND 2012-2015 et ses fondements de la Vision « Côte d'Ivoire 2040 ». De même, l'Assemblée Nationale a adopté à l'unanimité le 30 décembre 2015, la loi portant Plan National de Développement 2016-2020.

La stratégie du PND 2016-2020 repose sur la transformation structurelle de l'économie, avec pour moteurs les pôles de compétitivité et la transformation de produits de base et l'exportation. Une meilleure redistribution des fruits de la croissance est également un pilier de la nouvelle stratégie.

La croissance attendue sur la période 2016-2020 devrait passer de 9,5% en 2015, à 9,8% en 2016, puis 8,9% en 2017, pour atteindre 8,4% en moyenne entre 2018 et 2020, pour un niveau d'investissement global de 30 000 milliards de FCFA (soit 50 milliards de dollars) dont 11 284 milliards de FCFA (soit 18,8 milliards de dollars) pour le secteur public et 18 716 milliards de FCFA (soit 31,2 milliards de dollars) pour le secteur privé.

Le taux d'investissement global passera de 20,2% en 2016 à 24,5% en 2020. Il sera tiré par l'investissement public qui passerait de 7,8% du PIB en 2016 à 9% en 2020. De même, l'investissement privé passera à 15,5% en 2020 partant de 12,5% en 2016. Ces investissements ont été judicieusement choisis autour de moteurs puissants de croissance transversaux (sécurité, gouvernance, justice, santé, éducation et environnement) et verticaux (agriculture, énergie, mines, hydrocarbures, industrie, tourisme et secteur financier).

En vue de consolider la relance économique qui s'est caractérisée par des taux de croissance de 8,5% en 2014 et 9,5% en 2015, l'objectif du Gouvernement est d'atteindre un taux de croissance moyen de 8.8% sur la période 2016-2020. Ce taux de croissance reste soutenu sur toute la période du PND 2016-2020.

Dans ce cadre, des programmes et projets porteurs de cette croissance ont été identifiés à travers une programmation pluriannuelle. Ainsi, la présente note met en relief les tendances globales et sectorielles ainsi que les programmes et projets clés du PND 2016-2020.

2. Enveloppes globales du PIP 2016-2020

2.1. Projections économiques

Au niveau international, la reprise de l'économie mondiale, bien que lente, pourrait être un facteur de stimulation des exportations.

En interne, sur la base de l'analyse de la gestion de la période 2011-2014, le Gouvernement a pris un certain nombre de mesures pour accompagner efficacement l'activité économique sur la période 2016-2020. Les principales hypothèses qui sous-tendent la croissance du PIB se présentent comme suit :

Secteurs productifs

➤ Agriculture

- Poursuite des projets de soutien à l'entretien des champs et plantations agricoles (café, cacao, hévéa, coton, manioc, igname, banane, l'anacarde, le palmier à huile, produits maraichers etc.) par les organismes nationaux (Conseil Café-Cacao, FIRCA, Conseil coton-anacarde, CNRA etc.) et les multinationales (Mars, Nestlé, Fida, Banque Mondiale, BOAD etc.) par la fourniture d'engrais, de semences et de l'encadrement par la formation à la production de qualité et;
- Intensification de la mise en œuvre du PNIA notamment dans la riziculture.

➤ Industrie, mines, construction et services

- Capacité de production en adéquation avec les besoins locaux et la demande externe suite aux investissements réalisés depuis 2011;
- Renforcement de la confiance des opérateurs du secteur privé dans le cadre des discussions Gouvernement-secteur privé;
- Reprise de la production pétrolière et minière à la suite des investissements réalisés et;
- Poursuite des chantiers du Gouvernement (construction de routes, barrages et centrales électriques, approvisionnement en eau potable).

Mesures de politiques économiques et financières

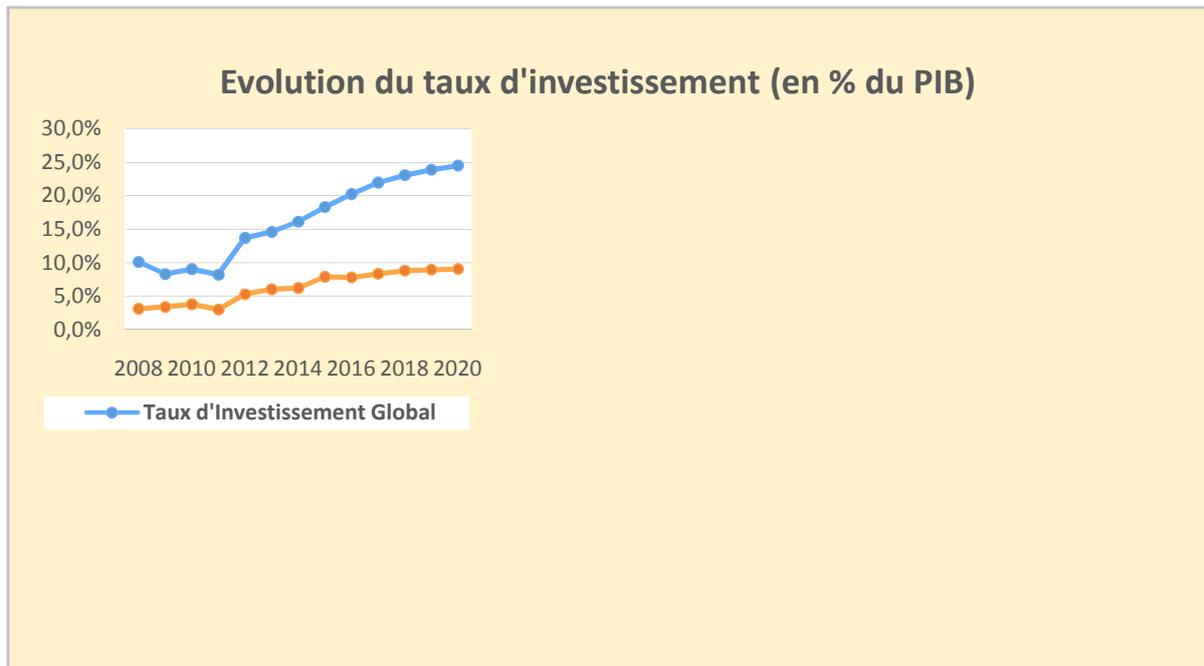
- Renforcement du cadre de financement des PME et PMI (mise en place du fonds de garantie) ;
- Consolidation de l'environnement des affaires (concertation Etat-secteur privé) ;
- Poursuite des réformes structurelles notamment dans le secteur financier ;
- Facilitation des investissements et de la création d'entreprises (renforcement au classement Doing Business) ;
- Mise en œuvre des mesures d'accroissement des revenus à travers l'augmentation des salaires des fonctionnaires et du SMIG ;
- Intensification des forums économiques en vue d'accroître les investissements directs étrangers (SARA 2015, SITA 2015, coopération ivoiro-turque, Coopération ivoiro-marocaine, conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique) ;
- Renforcement du mécanisme d'apurement des arriérés pour résorber les restes à payer ;
- Affermissement de la trésorerie pour le règlement des factures dans les délais requis ;
- Renforcement de la capacité d'absorption avec la réduction des délais d'appel d'offre et le relèvement du seuil à plus 100 millions FCFA pour les montants devant faire l'objet d'appel d'offre ;
- Stabilisation des revenus agricoles (café, cacao, coton, noix de cajou, hévéa) à des niveaux rémunérateurs (au moins à 60% du prix CAF) ;
- Mise en place du mécanisme de financement des PME par la SFI et les banques locales ;
- Renforcement des conditions de l'octroi du crédit (accroissement du taux de transformation en vue du financement des projets de long terme).
- Mise en place le Fichier Unique de la Population ;
- Institution de l'identifiant unique des entreprises ;
- Géo-référencement des immobilisations et des ressources naturelles du pays ;

- Mise en place des bureaux de crédit (centrale des risques) et;
- Mise en place d'un système de prévention, et de gestion (y compris l'indemnisation des victimes) des risques et catastrophes naturelles.

2.2. Projections globales des Investissements du PND 2016-2020

Sur la période 2016-2020, les projections globales des investissements sont présentées dans le graphique ci-dessous :

Graphique 1 : Evolution du taux d'investissement en % du PIB

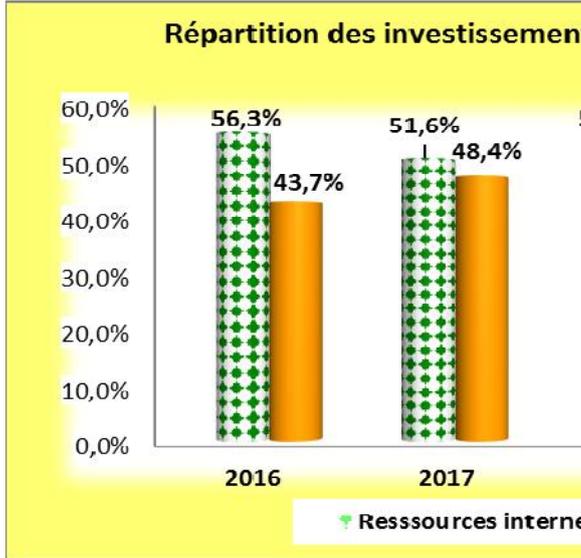


Source : MEMPD/DGPLP/DPIP ; DGE/DCPE

Conformément à l'évolution du taux d'investissement public, les prévisions de la demande en dépenses d'investissements publics pour la période 2016-2020 s'élèvent à **11 284,2 milliards de FCFA** dont 1 643,7 milliards de FCFA en 2016, 1 950,6 milliards de FCFA en 2017, 2 286,2 milliards de FCFA en 2018, 2 560,3 en 2019 et 2 843,4 en 2020.

Sur la période, le besoin de financement hors collectivités territoriales, adressé au Trésor (ressources propres) se chiffre à **5 896,8 milliards de FCFA** repartis comme suit : 891,9 milliards de FCFA en 2016, 957,3 milliards de FCFA en 2017 et 1 208,1 milliards de FCFA en 2018, 1 356,8 en 2019 et 1 482,7 milliards de FCFA en 2020.

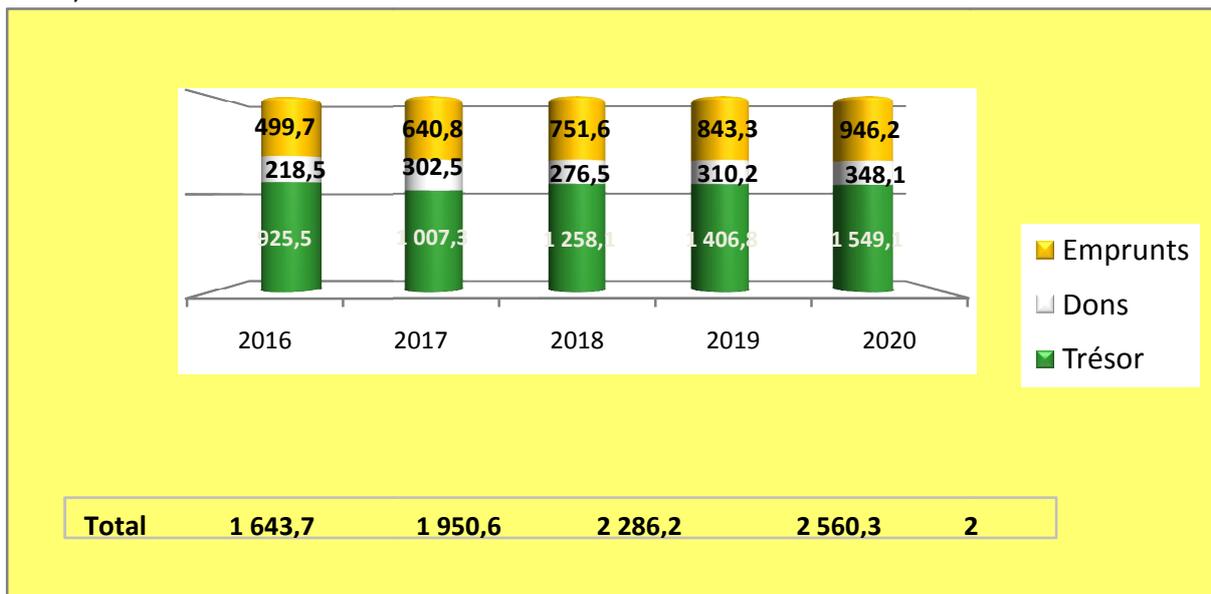
Graphique 2 : Répartition des investissements par source de financement (%)



Source : MEMPD/DGPLP/DPIP

Sur la base des accords de financement actuels, la contribution des partenaires au développement est estimée à **5137,4 milliards de FCFA** sur la période **dont 3681,6 milliards de FCFA au titre des emprunts** et **1455,8 milliards de FCFA au titre des dons**. La répartition par année se présente comme suit : Pour les emprunts, il s'agit de 499,7 milliards de FCFA en 2016 **dont** 640,8 milliards de FCFA en 2017, 751,6 milliards de FCFA en 2018, 843,3 en 2019 et 946,2 milliards de FCFA en 2020. **Au titre des dons**, ce sont : 218,5 milliards de FCFA en 2016, 302,5 milliards de FCFA en 2017, 276,5 milliards de FCFA en 2018, 310,2 milliards de FCFA en 2019 et 348,1 milliards de FCFA en 2020.

Graphique 3 : Répartition des investissements par source de financement (en milliards de FCFA)



Source : MEMPD/DGPLP/DPIP

Le graphique ci-dessus illustre la tendance en hausse de la demande en dépenses d'investissements publics à adresser au Trésor (ressources propres) et le niveau à la hausse des ressources extérieures (emprunts et dons). Le PND 2016-2020 s'appuie sur les hypothèses de nouveaux financements pour soutenir le besoin d'investissement accru et le taux de croissance prévu.

2.3. Schéma de financement des investissements du PND 2016-2020

Le volume global des investissements à réaliser sur la période 2016-2020 s'élève à 30 000 milliards de FCFA, dont 11 284,2 milliards de FCFA au titre des investissements publics et 18 715,8 attendus du secteur privé. Pour l'exercice 2016, sont inscrits au budget de l'Etat, 1 643,7 milliards de FCFA (2,7 milliards de dollars).

Les investissements privés sont projetés à 2633,5 milliards de FCFA en 2016.

Le montant total des investissements publics à réaliser sur la période 2017-2020 s'élève à **25 722,8 milliards de FCFA** (soit 42,9 milliards de dollars) dont **9 640,6 milliards de FCFA** (16 milliards de dollars) du secteur public et **16 082 milliards de FCFA** (26,8 milliards de dollars) attendu du secteur privé.

Dans le cadre du PND 2016-2020, l'épargne publique est estimée à **5 215,6 milliards de FCFA** (soit 8,7 milliards de dollars). Il se dégage un besoin de financement destiné à l'investissement public de **4 425,2 milliards de FCFA** (7,4 milliards de dollars) sur la période 2017-2020, à mobiliser au cours de la première journée du Groupe Consultatif. Pour l'exercice 2016, il se dégage un besoin de financement de **1 075,2 milliards de FCFA (1,8 milliards de dollars)** dont **718 milliards de FCFA (1,2 milliards de dollars)** de dons et emprunts acquis. Le reliquat de **357,2 milliards de FCFA (0,6 milliards de dollars)** sera obtenu par recours au marché monétaire et financier régional.

Tableau 1: Schéma de financement prévisionnel des investissements

	TOTAL	2016	2017	2018	2019	2020
Recettes Hors Dons	24 699,2	4078,7	4 352,4	4855,2	5415,9	5996,8
Dépenses Totales et Prêts Nets hors Invest	18 915	3 510,2	3 613,4	3 753,5	3 901,1	4 136,7
Total Investissement	30 000	4 277,2	5 148,5	6 000,3	6 847,3	7 726,7
Public (A)	11 284,4	1 643,7	1 950,7	2 286,3	2 560,4	2 843,4
Privé	18 715,6	2 633,5	3 197,9	3 714	4 286,9	4 883,2
Epargne Publique (B)	5 784,2	568,54	739	1101,7	1514,8	1860,2
Besoins de Financement Publics (C=B-A)	-5500,4	-1075,2	-1211,7	-1184,6	-1045,6	-983,3

Sources : MEMPD/ DGPLP, MPEF/ DCPE, MPBFP

❖ La politique fiscale

La **politique fiscale** sur la période est essentiellement axée sur la poursuite des réformes fiscales et des systèmes actuels de recouvrement en cohérence avec les objectifs du PND 2016-2020. La pression fiscale évoluerait de 15,5% en 2015 à 16,9% en 2020 en rapport avec

les effets positifs des mesures envisagées. Ces réformes permettront au gouvernement de mobiliser d'importantes ressources propres pour financer en partie son programme de développement.

Le Gouvernement devrait s'atteler à la mise en œuvre effective des réformes contenues dans le PND 2016-2020 en vue d'assurer la transformation structurelle de l'économie et l'objectif d'une croissance économique forte, soutenue et inclusive ainsi que l'optimisation du recouvrement des recettes fiscales. Aussi, faut-il prendre certaines mesures importantes, entre autres : (i) le maintien de la stabilité du cadre macroéconomique; (ii) l'amélioration du climat des affaires à travers la lutte contre la corruption et la promotion de la bonne gouvernance en vue de renforcer la confiance du secteur privé et susciter un accroissement des investissements ; (iii) la publication et l'exploitation des résultats des travaux de la commission de réformes dont la mission consiste à proposer des mesures correctives pour pallier les insuffisances du système fiscal pour une meilleure compétitivité de l'économie ivoirienne; (iv) la poursuite de la réforme de l'administration fiscale, la révision des exonérations, l'élargissement de l'assiette fiscale aux petites et moyennes entreprises, la fiscalisation progressive du secteur informel ; (v) l'institution d'un identifiant unique des entreprises ; (vi) l'achèvement de la mise en œuvre du Compte Unique du Trésor (CUT), pour une meilleure gestion de la trésorerie de l'Etat; (vii) le renforcement de la traçabilité des flux d'IDE afin de mieux apprécier leur impact sur la croissance économique et la viabilité de la dette ; (viii) l'amorce du géo-référencement des immobilisations et des ressources naturelles du pays ; (ix) l'opérationnalisation du bureau d'informations sur le crédit, (x) la constitution de valeurs marchandes à partir de la fiabilisation de la gestion du foncier.

❖ **Un secteur privé de classe mondiale**

La transformation structurelle de l'économie s'appuiera sur **un secteur privé et un environnement des affaires de classe mondiale. La réalisation de cette ambition se fera par la prise de mesures pragmatiques et stratégiques.** Ces mesures favoriseront l'émergence d'un secteur privé national moderne et globalement compétitif, ainsi que la consolidation d'un climat des affaires attractif positionnant la Côte d'Ivoire comme l'une des plateformes d'affaires de premier plan en Afrique Subsaharienne.

L'émergence de la Côte d'Ivoire comme puissance économique régionale et sous-régionale reposera sur une combinaison d'acteurs nationaux et internationaux de référence pour un secteur privé compétitif aux standards internationaux.

Pour ce faire, le secteur privé est au centre de la stratégie de développement de la Côte d'Ivoire, notamment en ce qui concerne les grands projets structurants dans les secteurs des infrastructures, des mines, des hydrocarbures, de l'industrie, l'énergie, de l'agro-industrie et du tourisme.

❖ **Gestion et viabilité de la dette publique**

En ce qui concerne **la gestion de la dette publique,** il importe que les financements relatifs aux investissements publics et autres besoins de l'Etat s'opèrent dans le cadre de la Stratégie

de Gestion de la Dette à moyen terme (SDMT). Cette Stratégie, en cohérence avec l'Analyse de la Viabilité de Dette (AVD), assure la maîtrise des coûts et risques relatifs aux nouveaux financements. En effet, la Stratégie accorde progressivement la priorité aux financements intérieurs et veille à limiter le risque de change lié aux emprunts extérieurs notamment en dollar US.

A cet effet, le Gouvernement envisage de mobiliser davantage de ressources intérieures sur les moyens et longs termes pour faire face à ses besoins de financement. Conformément à la SDMT 2016-2020, les nouveaux financements devraient être mobilisés en moyenne à hauteur de 56% sur le marché domestique et à concurrence de 44% à l'extérieur.

Les flux massifs de nouveaux financements (30 000 milliards de FCFA, dont environ 11 284 milliards pour le secteur public) nécessaires à la mise en œuvre du PND 2016-2020 sont à rechercher dans un contexte de limitation de l'offre des financements concessionnels auprès des créanciers extérieurs classiques (multilatéraux et bilatéraux), ainsi, le Gouvernement se tournera davantage vers les emprunts non concessionnels.

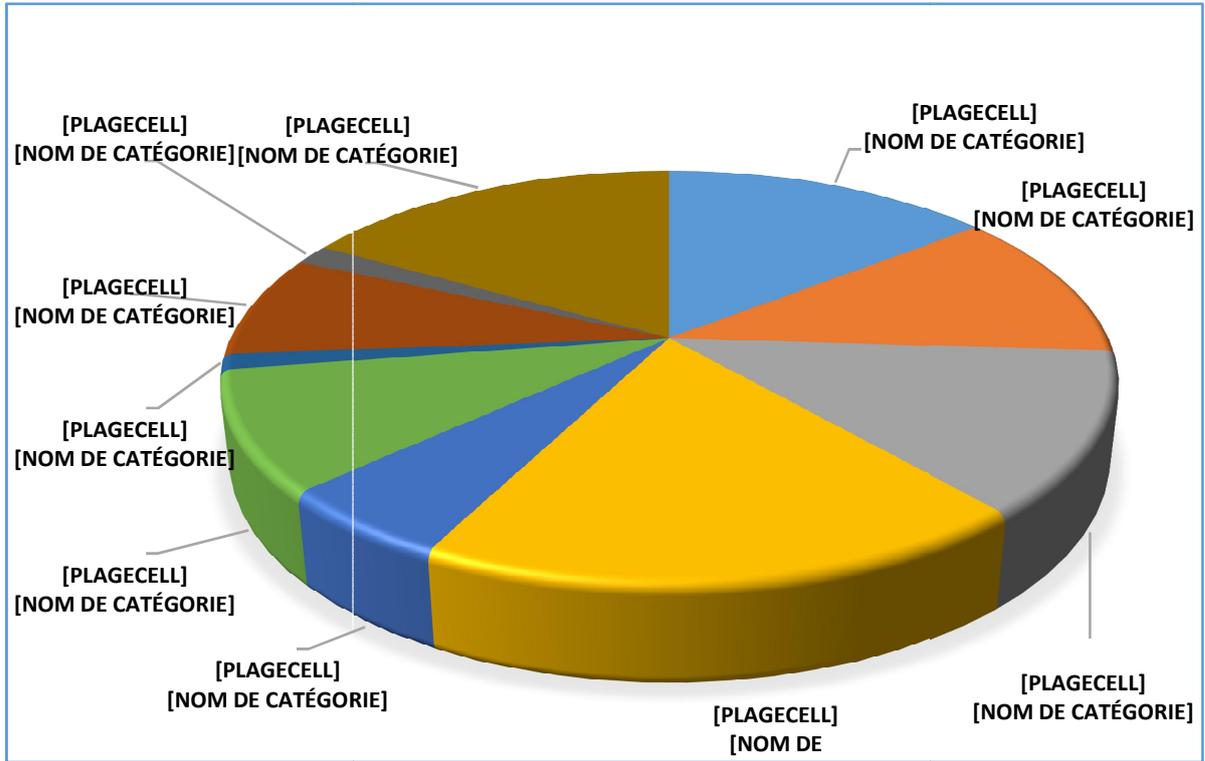
Sur la période 2016-2020, les financements extérieurs représentent 44% et se composent à 20% non concessionnel, 15% semi-concessionnel et 9% concessionnel. Les financements intérieurs ont une part de 56% et se composent à 6% court terme, 17% moyen terme et 33% long terme.

La stratégie de financement adoptée bien que présentant un coût financier important en raison du niveau élevé des investissements, permet de réduire considérablement le risque de refinancement auquel la dette est fortement exposée.

2.4. Répartition des Investissements Publics et Privés par Sources Transversales et Verticales

- **Sources transversales (32,23%)** dont : Défense (2,67%) ; Intérieur et Sécurité (1,09%) ; Justice et Droits de l'Homme (0,40%) ; Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique (2,64%) ; Affaires Sociales, Formation Professionnelle (2,34%) ; Education Nationale et Enseignement Technique (4,07%) ; Santé et Lutte contre le VIH SIDA (6,10%) ; Eau potable (2,09%) ; Construction, Assainissement et Urbanisme (1,81%) ; Environnement, développement durable et salubrité (0,92%) ; Intégration Africaine et Ivoiriens de l'Extérieur (0,50%) ; **Budget, Economie et Finances (4,62)** ; Autres (5,38%).

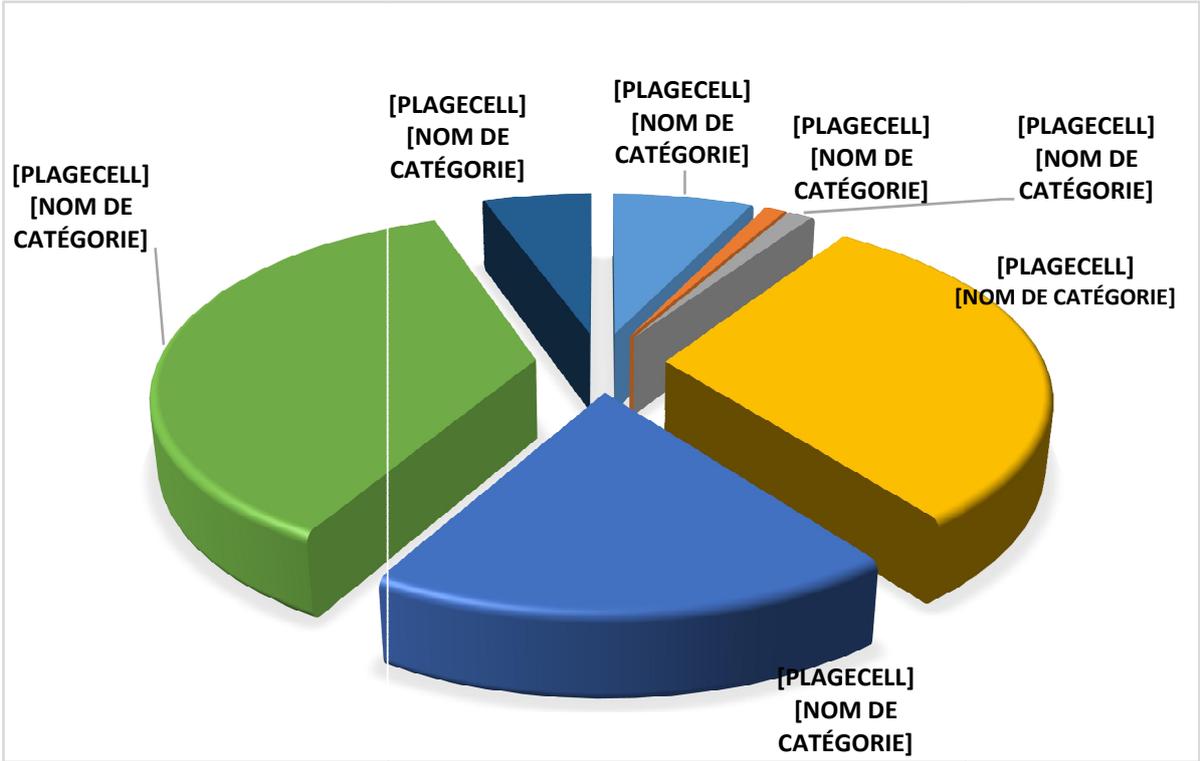
Graphique 4 : Répartition des investissements publics et privés par sources transversales de croissance



Source : DGPLP/MEMPD

- **Sources verticales (68,20%)** : Agriculture (4,80%) ; Ressources animales et halieutiques (0,73%) ; Commerce (0,86%) ; Energie et hydrocarbures (20,51%) ; Industrie et mines (12,60%) ; Infrastructures routières et services de transport (24,57%) ; Autres (3,70%).

Graphique 5 : Répartition des investissements publics et privés par sources verticales de croissance



Source : DGPLP/MEMPD

Cadrage des investissements PND 2016-2020

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Taux de croissance réel du PIB	-4,7%	9,8%	9,2%	8,5%	9,5%	9,8%	8,9%	8,8%	8,3%	8,0%
PIB courant	11 360,0	12 600,0	15 459,8	16 935,5	18 880,0	21 124,2	23 432,9	25 986,7	28 659,4	31 521,6
<i>Variation annuelle du PIB courant</i>	0,1%	10,9%	12,1%	9,5%	11,5%	11,9%	10,9%	10,9%	10,3%	10,0%
Investissements (FBCF)	928,0	1 720,0	2 257,7	2 730,3	3 455,2	4 277,2	5 148,5	6 000,3	6 847,3	7 726,7
<i>Taux d'investissement (FBCF en % PIB)</i>	8,2%	13,7%	14,6%	16,1%	18,3%	20,2%	22,0%	23,1%	23,9%	24,5%
Investissement Etat	340,1	663,6	927,1	1 095,3	1 486,3	1 643,7	1 950,6	2 286,2	2 560,3	2 843,4
· Trésor	247,8	541,5	611,0	666,9	805,9	925,5	1 007,3	1 258,1	1 406,8	1 549,1
· Ressources Extérieures	92,3	122,1	316,1	428,4	680,4	718,2	943,3	1 028,1	1 153,5	1 294,3
<i>Dons</i>	24,5	51,7	96,2	168,8	228,6	218,5	302,5	276,5	310,2	348,1
<i>Emprunts</i>	67,8	70,4	219,9	259,6	451,8	499,7	640,8	751,6	843,3	946,2
<i>Taux d'investissement Etat (Investissement Etat en % PIB)</i>	3,0%	5,3%	6,0%	6,5%	7,9%	7,8%	8,3%	8,8%	8,9%	9,0%
Investissement sur Ressources propres de l'Etat (Niveau Central)	221,04	527,4	596,9	637,6	773,7	891,9	957,3	1 208,1	1 356,8	1 482,7
Investissement sur Ressources propres de l'Etat (Collectivités territoriales)	26,8	14,1	14,1	29,3	32,2	33,6	50,0	50,0	50,0	66,4

Source : DGE/DCPE (cadrage macroéconomique 2016-2020 ajusté version du 13 janvier) et (TOFE 2016-2020 actualisé VL22) ; DGPLP (projections des investissements 2016-2020)